



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2022**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi le sixième (6<sup>e</sup>) jour du mois de juin deux mille vingt-et-deux à 19h30, au Centre communautaire *Albert-Santerre*, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

#### **Sont présents**

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1  
Mme Annie Préfontaine, conseillère # 3  
Mme Myriam Falcon, conseillère # 4  
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5  
M. Éric Rioux, conseiller #6

#### **Sont absents**

M. André Choinière, conseiller # 2

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Greffière d'assemblée : Madame Sophie Bélair Hamel

---

#### **1. OUVERTURE**

#### **2. ORDRE DU JOUR**

#### **3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2022**

#### **4. CORRESPONDANCE**

#### **5. REMISE DES BOURSES AUX FINISSANTS DE SAINT-IGNACE**

#### **6. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS POUR LES CINQ PREMIERS MOIS DE 2022**

#### **7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **8. URBANISME**

##### **8.1 RAPPORT DES PERMIS ÉMIS**

#### **9. TRÉSORERIE**

##### **9.1 COMPTES À PAYER**

##### **9.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PRACIM**

##### **9.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PRIMA**

##### **9.4 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

#### **10. RÈGLEMENT ET POLITIQUE**

##### **10.1 ADOPTION DU RM 460-6 RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES**

##### **10.2 ADOPTION : DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022.05303**

#### **11. LOISIRS**

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

## 11.1 AUTORISATION DES DÉPENSES POUR L'ACHAT DE 3 FOYERS EXTÉRIEURS

## 12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

## 13. AFFAIRES DIVERSES

13.1 DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LE PLAN DE COMMANDITE DE LA MAISON DE LA FAMILLE DES FRONTIÈRES

13.2 DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LA FABRIQUE SAINT-DAMIEN

13.3 PROBLÉMATIQUE DE CHIEN

13.4 STRATÉGIE POUR LES NUISANCES

13.5 TRAVAUX ROUTIERS

13.5 DOS D'ÂNE

## 14. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

---

### 1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

### 2. ORDRE DU JOUR

2022.06105

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 6 juin 2022, soit adopté en laissant le point *Affaires* diverses ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

### 3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2022

2022.06106

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal  
APPUYÉ PAR Éric Rioux  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

### 4. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance d'intérêt public.

### 5. REMISE DES BOURSES AUX FINISSANTS DE SAINT-IGNACE

Les membres du conseil désirent féliciter leurs deux jeunes finissants de l'école secondaire Massey-Vanier et les encourager dans la poursuite de leur parcours académique en leur remettant une bourse de 300 \$ chacun. Félicitations à Alexandra Santerre et Andy Coupal.

### 6. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS POUR LES CINQ PREMIERS MOIS DE 2022

### 7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Stéphanie Guérin, bénévole pour la Bibliothèque de Saint-Ignace-de-Stanbridge, vient présenter le programme une naissance, un livre. Un programme qui permet aux enfants

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

d'un an et moins d'être inscrits et de recevoir; un livre, un guide chanter avec votre enfant, un guide lire avec votre enfant. Ce programme encourage, dès les premiers mois de sa vie, l'enfant à poser son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit. La conseillère Myriam Falcon propose d'apporter le point au comité de relance socio-économique du Pôle de Bedford et de sonder l'intérêt des autres municipalités du Pôle à embarquer dans une telle initiative. Le conseil regardera certainement la question et se positionnera dans les prochains mois.

Madame Claire Rose, fait part au conseil de ses inquiétudes par rapport aux bruits et aux activités opérationnelles au 1050 ch. St-Ignace, anciennement la propriété des équipements Baraby. Depuis la vente de la propriété et la location de l'espace à l'entreprise Denexco inc., les activités qui se déroulent sur la propriété sont bruyantes, et ce le jour comme la nuit. Les nuisances sonores occasionnent du mécontentement chez les citoyens. Madame Rose, désire agir en bonne citoyenne et communiquer directement avec le propriétaire de l'immeuble, ainsi que les représentants de Denexco. Depuis leurs échanges les bruits ont diminué, cependant, Madame Rose craint pour la valeur de revente de leur propriété si des activités opérationnelles nuisibles continuaient au 1050 ch. St-Ignace. Elle aimerait savoir si la municipalité peut régir les nuisances et si elle peut engager une discussion avec le propriétaire et l'entreprise, afin de minimiser les nuisances. Une rencontre entre la direction générale, le service d'urbanisme et les acteurs concernés pourra être prévue.

Monsieur Blair Boucher présente les projets du comité environnement qui ont vu le jour. Tout d'abord, une bande riveraine est aménagée sur le terrain du centre communautaire. Le comité tient à ce qu'elle serve de modèle incitatif pour tous ceux qui aimeraient s'en inspirer pour protéger leurs bandes riveraines. Elle est constituée d'espèces variées, dont plusieurs comestibles ! Ensuite, un jardin communautaire a vu le jour derrière le centre communautaire. Cette idée s'inscrit dans la perspective de ville nourricière, et tous les citoyens y auront accès afin d'aider à contrer l'insécurité alimentaire. Ce jardin sera bordé d'une haie brise-vent composée d'arbres aux essences variées afin d'assurer la diversité.

Jessica, propriétaire de l'érable au fil du temps vient exprimer au conseil municipal son ouverture et son désir de partager certaines de leurs ressources afin de voir se concrétiser des projets d'économie circulaire, communautaire, environnemental et intergénérationnel. Elle expose notamment que plusieurs de leurs actifs et ressources ne sont pas utilisés plusieurs mois par année et pourraient être partagés durant ces périodes. Le conseil est ouvert à entamer une conversation et évaluer les options qui pourraient découler de cette éventuelle collaboration.

## **8. URBANISME**

### **8.1 Rapport des permis émis**

Les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de la liste des permis émis en mai 2022.

## **9. TRÉSORERIE**

### **9.1 Comptes à payer**

2022.06107

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale;

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements.

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

APPUYÉ PAR Myriam Falcon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

**9.2 Demande d'aide financière au programme PRACIM**

2022.06108

ATTENDU que le sous-sol du Centre-Communautaire Albert Santerre n'a pas été rénové depuis plusieurs années et que les installations présentes y sont désuètes et non sécuritaires;

ATTENDU que le conseil municipal aimerait utiliser cet espace non utilisé afin d'augmenter l'espace communautaire disponible aux citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie  
APPUYÉ PAR Myriam  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la municipalité ait pris connaissance du guide PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

QUE la municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

**9.3 Demande d'aide financière au programme PRIMA**

2022.06109

ATTENDU que la municipalité est une municipalité amie des aînés (MADA) ;

ATTENDU que la municipalité aimerait assurer la sécurité et l'accessibilité de ces espaces communautaires aux aînés et aux personnes à besoins particuliers ;

ATTENDU que la municipalité aimerait diversifier et adapter son offre de services en loisirs, afin de mieux y intégrer les aînés ;

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe  
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal

Il est résolu que :

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

La Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

La Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

La Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

**9.4 Autorisation de paiement de la rémunération des élus**

2022.06110

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR ÉRIC Rioux

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise le premier, de deux versements des salaires des élus municipaux.

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

**10. RÈGLEMENT ET POLITIQUE**

**10.1 ADOPTION du RM 460-6 Règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances**

2022.06111

ATTENDU les pouvoirs conférés par le Code municipal et la Loi sur les Cités et villes;

ATTENDU que le Conseil désire procéder à une révision du Règlement RM 460-5 Règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances afin notamment d'y intégrer certaines dispositions eu égard à l'interdiction de faire du camping ou de dormir dans certains endroits publics;

ATTENDU que la Sûreté du Québec, dans le cadre de sa politique de gestion, portera assistance au fonctionnaire désigné par le Conseil en regard de sa mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique;

ATTENDU qu'avis de motion a dûment été donné lors de la séance du 2 mai 2022 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux

APPUYÉ PAR Myriam Falcon

ET RÉSOLU

Que le présent règlement soit adopté

*Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.*

**10.2 ADOPTION : du règlement numéro 2022.05303**

2022.06112

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

**CONSIDÉRANT** la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une Municipalité de modifier un tel règlement;

**CONSIDÉRANT** la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge souhaite permettre l'utilisation des conteneurs sur son territoire, puisqu'ils offrent des structures économiques et pratiques ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge désire encadrer l'utilisation des conteneurs afin que leur intégration aux milieux de vie existants soit réfléchi et cohérente ;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge souhaite permettre l'usage de marché champêtre;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge souhaite modifier les dispositions sur les bâtiments accessoires afin que ce soit plus cohérent avec les réalités actuelles;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge souhaite modifier les dispositions la sécurité des piscines résidentielles afin d'être en concordance avec le règlement provincial relatif a sur la sécurité des piscines résidentielles.

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation le 4 mai 2022 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseil municipal décrète ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**D'ADOPTER** le projet de règlement numéro 2022.05303

## **11. LOISIRS**

### **11.1 Autorisation des dépenses pour l'achat de 3 foyers extérieurs**

2022.06113

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR Éric Rioux  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la dépense de 1300 \$ plus frais de livraison et taxes applicables pour l'achat de trois foyers extérieurs, ainsi que des lumières pour l'ajout aux événements.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

## **12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **13. AFFAIRES DIVERSES**

### **13.1 Demande de contribution pour le plan de commandite de la maison de la famille des frontières**

2022.06114

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 300 \$ à la maison de la famille des frontières afin de les aider dans la poursuite de leur belle mission ;

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense*

### **13.2 Demande de contribution pour la fabrique Saint-Damien**

2022.06115

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe  
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 200 \$ pour l'achat de billets à la fabrique St-Damien pour leur concert-bénéfice du 12 juin 2022 ;

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense*

Le conseiller Éric Rioux désire ajouter quelques points au varia de l'ordre du jour.

**13.3 Problématique de chien**

Une problématique liée aux chiens est soulevée, sur le territoire de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, plus précisément dans le cœur du village. Des pleurs et des jappements de chiens peuvent être entendus constamment et à toute heure de la journée. Le conseiller demande à la direction générale d'aviser la SPA des cantons et demander de faire de la sensibilisation contre les nuisances.

**13.4 Stratégie pour les nuisances**

Le bruit est une problématique présente dans le cœur du village de Saint-Ignace-de-Stanbridge, puisqu'une mixité de zonage est présente. En effet, le zonage résidentiel se mêle au zonage commercial et agricole. Le conseiller demande s'il serait possible d'établir une stratégie pour réduire les nuisances sonores et opérationnelles et ainsi promouvoir une cohabitation harmonieuse dans le village. La direction générale regardera les options avec le service d'urbanisme.

**13.5 Travaux routiers**

Des travaux routiers de pulvérisation et de pavage sont prévus sur le rang de l'église sud, et ce jusqu'au coin du chemin St-Ignace. Le conseiller Éric Rioux désire s'assurer que les travaux prévoient une stratification dans le secteur du village pour éviter de remonter le niveau de la route. La direction générale le rassure et lui confirme qu'il y aura de la stratification dans le secteur en question.

**13.5 Dos d'âne**

Durant l'année 2021, le conseil municipal avait fait baisser la limite de vitesse dans le village de Saint-Ignace-de-Stanbridge, passant de 50 km/h à 40 km/h. Après une année de nouvelle signalisation, la problématique de vitesse est encore présente dans ce secteur. Le conseiller Éric Rioux demande qu'on prévoie mettre un dos d'âne sur le rang de l'église sud. La direction générale mettra un point à l'ordre du jour du prochain conseil et entrera en contact avec les résidents concernés.

**14. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE**

2022.06116

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon

APPUYÉ PAR Éric Rioux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée ;

Il est 21h01.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Dominique Martel  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Sophie Bélaïr Hamel  
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Dominique Martel, mairesse